



FEDERATION DES FINANCES

**SECTION DES
PYRENEES-ATLANTIQUES
DGFIP
DRDDI**

**CHSCT DU 4 AVRIL 2013
OU.....
DES CREDITS HS ?**

Le jeudi 4 avril avait lieu la première réunion du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail de l'année 2013. Rappelons au passage que cette instance réunit non seulement des représentants de l'Administration et des personnels de la DDFIP mais également des Douanes.

DES SOUS, DES SOUS !!!!

Les crédits en la matière constituant le nerf de la guerre, la dotation initiale devait être à hauteur de 153 834 €. Or la délégation reçue au moment de la tenue de ce CHSCT n'était que de 50 % soit 76 917 €. Signe des temps, restrictions budgétaires, toujours est-il que nous attendions avec impatience le complément (20, 30...50% ?).

Ce complément (76 917 €) est arrivé ce même 4 avril à 19 heures, soit 30 minutes après la fin du CHSCT !!!

Difficile dans ces conditions de se lancer dans des projets d'envergure.....nous y reviendrons plus loin.

Dans un premier temps, nous ont été présentés les documents uniques d'évaluation des risques professionnels (DUERP) ainsi que les programmes annuels de prévention qui leur sont associés (PAP). Les organisations syndicales ont émis un vote favorable, traduction de la qualité du travail effectué par l'équipe de prévention.

Raison pour laquelle les OS ont été unanimes pour relever qu'aux Douanes de Bayonne le 0,3 ETP accordé à l'agent de prévention s'avérait insuffisant.

Après une présentation très explicite par l'I.S.S.T. (Inspecteur Santé et Sécurité au Travail) des risques liés à l'amiante, ont été évoqués les travaux d'aménagement et de rénovation conduits sur différents sites, en particulier sur les sites de l'Inspection académique, Mauléon et Oloron.

LA DDFIP EN MOUVEMENTça bouge dans les étages

Le relogement des services au sein de l'Inspection Académique et de la DDFIP suit son cours. La salle de réunion au 7^{ème} étage retrouvera sa fonction première. Des services situés au 6^{ème} étage vont migrer vers l'Inspection, d'autres mouvements sont prévus au 5^{ème}. La fameuse machine à affranchir étant déployée dans la mezzanine.

Suite à l'intervention d'une OS, l'administration a été amenée à préciser les conditions d'utilisation du parking cours bosquet. Ne seront pas éligibles les agents dont le domicile est à moins d'un kilomètre de la DDFIP et ceux qui, empruntant les transports en commun, sont en moins de 20 minutes (par ligne directe) rendus sur leur lieu de travail.

Les représentants FO ont demandé que les conditions d'octroi des places soient clairement matérialisées dans une note de service, l'absence de précisions provoquant toujours des contestations de part et d'autre.

.....mais rien ne change à Mauléon !

Vos représentants FO sont intervenus au sujet de la Trésorerie de Mauléon afin de signaler les difficultés et les conditions de travail pénibles rencontrées par deux de nos collègues « confinés » dans des algécos. Rien ne leur aura été épargné, de la coupure d'électricité (donc du chauffage en plein hiver), jusqu'aux inondations à l'entrée de l'algéco. De plus, leurs deux autres collègues auraient été disposés à effectuer un turn-over, encore fallait-il les y autoriser ! Nous avons interrogé l'administration sur le fait que leurs diverses demandes n'aient pas été relayées par la voie hiérarchique ??????

Rappelons au passage, et nous adhérons pleinement aux propos du Président du CHSCT qui l'a rappelé à maintes reprises au cours de cette réunion, que l'aspect humain doit être érigé en principe (sic).

Ceci étant dit, l'administration nous a confirmé le mécontentement des agents et a assuré qu'en l'état actuel des travaux, retardés en raison de la réfection du plancher, le ré- emménagement serait envisagé pour le début du mois de mai.

ET DANS LA CAPITALE DU HAUT-BEARN ?

En ce qui concerne le déménagement de la Trésorerie d'Oloron, suite à notre intervention en amont de la réunion, l'administration a décidé de se rendre le lundi 8 avril sur le site (soit 48h00 avant le déménagement) afin de rencontrer les agents et d'évoquer ce que nous appellerons des problèmes matériels et de sécurité.

En effet, le précédent fâcheux de l'Hôtel des Finances et les diverses promesses de l'administration faites à l'époque ont conduit les agents à douter de la volonté de les installer dans de bonnes conditions. Toutes leurs demandes n'ayant reçu aucun écho favorable.

Affaire à suivre.....l'I.S.S.T ayant indiqué une solution simple, non onéreuse quant à la sécurisation de la porte d'accès à la Trésorerie.

ET ANGLET ?

L'administration nous a fait part de la résiliation du bail de la Trésorerie d'Anglet Adour Océan au 31/12/2013....avec une obligation de libérer les lieux au plus tard fin février 2014.

Le Président du CHSCT nous a précisé qu'il a adressé un courrier au Maire d'Anglet afin d'évoquer au plus tôt le sujet.

Notons au passage que nos camarades de la CGT ont trouvé et proposé une solution de relogement.

LE FINANCEMENT DES PROJETS

Ont été proposés par le Président et votés par les membres du CHSCT le financement des projets suivants :

- La mise à jour des dossiers techniques amiante (Pau Orléans, Bayonne, Biarritz, Oloron),
- Les travaux de rejointoiement des dalles sur le palier au CDIF de Pau (bâtiment A),
- La pose de bandes antidérapantes au CDIF de Pau Orléans et à Orthez,
- Les travaux de réaménagement des nouveaux locaux du cabinet médical et de la délégation de l'action sociale de Pau et Bayonne (25%),
- 2 aménagements de poste de travail,
- Le nettoyage et la dératisation du bâtiment des Douanes de Bayonne (DRDDI Allées Marines),
- Les travaux de rénovation des WC du stand de tir des Douanes,
- La fourniture et la pose de stores intérieurs à la BSI de Pau Uzein,
- Travaux de remplacement des unités extérieures et intérieures de la climatisation réversible du restaurant administratif du CDFIP de Pau Orléans,
- Penderie chauffante pour les Douanes,
- Des formations diverses (risques routiers, maniement des extincteurs, sauveteurs secouristes.....).

Enfin, comme il l'a été précisé au début de notre compte rendu les engagements fermes concernent les actions précitées.

Sous réserve d'une délégation complémentaire (ce qui est donc effectif à ce jour), le projet de remplacement des menuiseries extérieures du Bât A du CDIF de Bayonne verra le jour.

Une enquête sera également diligentée sur le CDIF de Pau Orléans quant à l'utilité des casques téléphoniques.

Pour être complets, il convient de préciser que l'ensemble des OS avaient décidé l'an passé de privilégier les projets de la Côte Basque. Soulignons également que ce qui relève des obligations du propriétaire n'est en principe pas éligible au financement du CHSCT. Il en va ainsi du remplacement des appareils de chauffage.

Rappelons pour terminer que le CHSCT a vocation à mener d'une part des actions préventives et d'autre part à détecter l'origine des éventuels « conflits » ou difficultés rencontrés sur le lieu de travail.

Vos représentants Force Ouvrière au CHSCT

Jean-Philippe ALTHAPE (DDFIP Pau, tél 05 59 82 24 35)

Jean BERNET (Trésorerie Oloron-Sainte-Marie, tél 05 59 39 46 55)

Olivier Déat (Trésorerie de Morlaàs, tél 05 59 33 40 71)

Patrick Girault (Conservation des Hypothèques Pau 1^{er} bureau, tél 05 59 98 69 28)